



## COMPTE RENDU CAPC N°5 du 8 OCTOBRE 2015

### Ordre du jour :

- Approbation des PV des CAPC n°5 des 3 mars et 27 mai 2015
- Information de la CAPC
- Examen des refus de mutation
- Examen des demandes de radiation des TAM 2015
- Examen des demandes d'inscription hors période aux TAM 2015
- Emplois offerts par enquêtes
- Demandes de détachement en douane
- Examen des mouvements proposés au titre du TAM 2015
- Examen d'un cas particulier
- Examen des mouvements proposés au titre du TAM des spécialistes 2015
- Renouvellement de mises à disposition
- Questions diverses et/ou de dernières minutes

### **I- Approbation des PV**

Vote CGT → POUR

### **II- Information de la CAPC**

Une information qui a porté sur les mouvements réalisés au TAM depuis la CAPC du 27 mai 2015, la modification d'un mouvement, les mutations non réalisées, les mouvements internes dans les DOM et les COM et l'affectation des contrôleurs promus par liste d'aptitude (LA)

### **III- Examen des refus de mutations**

*Pour rappel, seuls les événements imprévisibles, d'une gravité exceptionnelle peuvent motiver un refus de mutation.*

*Si le refus n'est pas recevable, l'agent aura interdiction de s'inscrire au TAM pendant 2 ans et perdra la totalité des points de résidence, ce que l'administration qualifie de « mesures administratives ».*

9 dossiers présentés 3 dossiers se sont vu appliquer les mesures administratives et nous avons voté POUR compte tenu de la non présentation de justificatifs par les agents. 6 dossiers avaient motivé

leur refus, il a donc été décidé de ne pas leur appliquer les mesures.

#### **IV- Examen des demandes de modifications de points**

Vote CGT → POUR, cela constituait juste un rattrapage technique.

#### **V- Examen des demandes de radiation du TAM 2015**

Vote CGT → POUR

#### **VI- Examen des demandes d'inscription hors période**

L'inscription hors période est possible dans les cas suivants :

- Au titre de la priorité pour rapprochement de conjoints  
Vote CGT → POUR sur l'ensemble des dossiers
- Au titre de l'inaptitude à l'exercice des fonctions en surveillance  
Vote CGT → POUR sur l'ensemble des dossiers
- Dans le cadre de la réorganisation des services  
Vote CGT → CONTRE non pas contre l'agent mais contre le principe de réorganisation
- En suite de stage en formation initiale de spécialiste  
Vote CGT → POUR. Le SNAD CGT remarque que l'Administration est tout à fait capable de former des spécialistes sans pour autant aller chercher dans le vivier du ministère de la défense
- Pour autres motifs : pour ces cas, l'administration a accepté les demandes dans 2 cas sur 4 ;  
Vote CGT → POUR, y compris dans les 2 cas où les collègues n'apportaient pas d'éléments nouveaux à l'appui de leur dossier, conformément au RP mutations.

#### **VII- Emplois offerts par enquêtes**

- Moniteur en TPCI à L'ENBD de La Rochelle → Le candidat n'a pas été retenu (sur avis CAPL).
- TSI à Lille → La candidate retenue est la 1ère en terme de points → Vote CGT : POUR
- Poste à la RR de la DNRED → Une seule candidature, elle est retenue. Vote CGT : POUR
- Postes au SNDAR de Metz → 7 agents retenus selon leur rang de classement → Vote CGT : POUR
- Chef de quart à la BSN de Dzaoudzi → Aucune candidature
- Maître chien anti-stupéfiants à St Laurent du Maroni → Aucune candidature

#### **VIII- Demande de détachement**

Vote CGT → Il nous apparaît qu'il appartient à l'Administration de trouver au sein de ses agents les ressources nécessaires et leur assurer les formations nécessaires.

#### **IX- Examen des mouvements proposés au titre du TAM 2015**

Vote CGT → CONTRE car encore des réorganisations

## **X- Examen d'un cas particulier**

Sur ce point, compte tenu de la sensibilité du sujet et devant l'impossibilité de l'Administration à nous fournir des éléments d'information complémentaires, nous avons décidé de quitter la salle et de ne pas participer au vote. Nous avons été suivis par l'ensemble des autres OS.

## **XI- Examen des mouvements**

### **Mouvements proposés au titre du TAM 2015 spécialistes**

Vote CGT → CONTRE en raison des réorganisations

### **XII- Renouvellement des Mises à Disposition (MAD)**

4 demandes de renouvellement accordées Vote CGT → POUR

Pour info, lors de ce deuxième tour des mutations de la catégorie B, il y a eu 143 mouvements de prononcés, 83 en CO et 60 en SU.

Les élus en catégorie B qui ont siégé aujourd'hui :

Françoise Raynaud, Michel Laurent, Christophe Ribouleau, Ludovic Hebert, Anne Azoulay-Fravel, Eric Simon, Josiane Soula et Dominique Bru.

Vous pouvez nous contacter pour toute question à l'adresse mail : [CAPC5SNADCGT@gmail.com](mailto:CAPC5SNADCGT@gmail.com)